

District Saône et Loire de Football

Siège social :
234 Avenue d'Alembert
Zone Coriolis
71210 TORCY



COMMISSION DES JEUNES

PV électroniques n°12 du 03/04/2025

Présents : MM. BRAY, MOSCATO, BESSARD

RECLAMATION/EVOCATION

FESTIVAL U11 SPORT COMM SITE N°8 du 29/03/2025

Courriel de CRECHES du 03/04/2025

Réclamation non recevable sur le fond et la forme, transmission hors délai, art 186 et 187 de RG de la FFF.

De ce fait la commission entérine le résultat acquis sur le terrain

Droit de réserve : 30 € à CRECHES

Le président,
Bernard BRAY

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football